

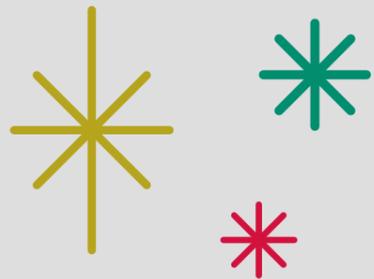
Interview

■ François Dechy, Maire

Faire ensemble

■ Un renforcement concerté de l'action éducative

Ensemble
pour faire vivre
la solidarité et
cultiver les liens !



Donnez votre sang le mercredi 20 janvier : une belle action solidaire pour sauver des vies !

La Ville de Romainville en partenariat avec l'EFS organise une collecte de sang, le mercredi 20 janvier 2021, de 13h à 18h, à l'espace Marcel-Cachin, dans le respect des consignes sanitaires.

Afin d'assurer la fluidité des arrivées, vous pouvez vous inscrire via la plateforme d'inscription sur le site dondesang.efs.sante.fr.



Covid-19 : les nouvelles mesures à compter du 15 décembre

Le 10 décembre, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sur l'allègement progressif du confinement mis en place à l'échelle nationale depuis le 28 novembre.

À partir du 15 décembre, il laissera place à un couvre-feu de 20h à 6h.

Le 15 décembre: fin du confinement strict et mise en place d'un couvre-feu de 20h à 6h :

- Fin des attestations sauf aux heures du couvre-feu ;
- Déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 20h à 6h du matin, à l'exception du réveillon du 24 décembre ;
- Prolongation pendant 3 semaines de la fermeture des lieux accueillant

du public (salles de cinéma, théâtres, musées). Possibilité de réouverture le 7 janvier 2021, dans le cadre de protocoles sanitaires stricts ;

■ Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

À partir du mercredi 20 janvier 2021 et si les objectifs sanitaires sont atteints :

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et, si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

Fermeture exceptionnelle des équipements publics pendant les fêtes

La mairie et certaines structures municipales fermeront exceptionnellement, en raison des fêtes de fin d'année.

Fermeture exceptionnelle de la Mairie à 16h les jeudis 24 et 31 décembre 2020. Fermeture exceptionnelle du Guichet unique à 17h le lundi 28 décembre.

■ Le Pavillon

Le Pavillon rouvrira ses portes le 7 janvier 2021 si la situation sanitaire le permet.

■ La médiathèque Romain-Rolland

Fermeture exceptionnelle à 17h les jeudis 24 et 31 décembre 2020. Fermeture les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

■ La Mission locale

Fermeture exceptionnelle les jeudis 24 et 31 décembre 2020.

■ Le Centre municipal de santé Louise-Michel

Fermeture exceptionnelle du CMS les mardis 24 et 31 décembre à 18h. Le service infirmier fermera les mardis 24 et 31 décembre à 16h30. Fermeture exceptionnelle du CMS le samedi 26 décembre.

■ La Maison de l'enfance

Fermeture exceptionnelle à 17h le jeudi 24 décembre 2020. Fermeture du lundi 28 décembre au jeudi 31 décembre 2020. Réouverture le lundi 4 janvier 2021.

■ La Maison des parents

Fermeture du lundi 28 décembre au lundi 4 janvier 2021.

■ Les Centres de loisirs

Fermeture exceptionnelle à 17h30 les jeudis 24 et 31 décembre 2020.

Rentrée 2020-2021 : inscription à l'école maternelle

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou téléchargeables sur le site de la Ville: www.ville-romainville.fr.

Le dossier complété par la famille est à déposer au Guichet unique jusqu'au 2 mars 2021.

Ces inscriptions concernent tous les enfants nés en 2018 entrant pour la première fois à l'école maternelle. L'affectation dans les écoles se fait en fonction de la domiciliation et de la capacité d'accueil de l'établissement. Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école que celle de votre

secteur ou dans une autre ville, vous devez remplir une demande de dérogation disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur le site de la Ville (à retourner avant le 8 mars 2021).



Santé: un nouvel ostéopathe installé à Romainville

Depuis octobre, Damien Bourrier, ostéopathe depuis une dizaine d'années, propose à nouveau ses services aux Romainvillois-es dans son cabinet installé au 46, rue de Paris. À la fois curative et préventive, l'ostéopathie est une thérapie manuelle visant à conserver ou restaurer la mobilité des différentes structures de l'organisme. Damien Bourrier pratique l'ostéopathie qu'il qualifie de «mécanique», s'appuyant sur des techniques proches de l'ostéopathie

dite «structurelle», celle qui «craque». Il possède néanmoins un panel de techniques plus douces lui permettant de prendre en charge différents types de patient-es.

Cabinet Damien Bourrier

46, rue de Paris
Ouvert du lundi au samedi.
Rendez-vous au 06 99 81 80 40
ou sur www.doctolib.fr

Prochainement un magasin Franprix aux Bas-Pays

Un magasin Franprix ouvrira en mars prochain en lieu et place de l'ancien Lidl avenue Gaston-Roussel.

Les travaux d'aménagement permettront de répondre aux exigences d'un supermarché équipé et moderne. Dès que possible, une réunion publique sera organisée avec les habitant-es et le gérant Monsieur Jeevaratram pour définir au mieux la nature et la gamme des produits proposés.

Enfin, le recrutement des futur-es salarié-es se fera en lien étroit avec le

service emploi-insertion pour que les opportunités d'emploi générées profitent aux Romainvillois-es.



P 2 à 6 Vie pratique

- Covid-19 : les nouvelles mesures
- Fermeture exceptionnelle des équipements publics pendant les fêtes
- Rentrée 20/21 : inscription à l'école maternelle
- Santé : un nouvel ostéopathe installé à Romainville
- Prochainement un magasin Franprix aux Bas-Pays
- Neige et verglas : 14 bacs à sel en libre service
- Offrez une seconde vie à votre sapin
- Des sessions d'information et de recrutement «Recrut'chantiers»
- Appel à la prudence : arnaque aux calendriers et faux démarchages
- À vos projets citoyens !
- Appel à témoignages : dégradations dues à la sécheresse

P 7 à 11 Retour en images

P 12 et 13 Interview du Maire

P 14 à 18 Mobilisé-e-s ensemble

- Tous les services mobilisés pour faire face à la crise sanitaire
- La médiathèque en mode «click and collect»
- Solidarité Covid 19 : Romainville à votre écoute
- Le sport : on continue !
- Soutenir le commerce de proximité
- Faciliter l'aide alimentaire
- Le spectacle reste... vivant

P 19 à 21 Agir avec vous

- À Romainville, un engagement ancré contre les violences faites aux femmes
- Halte aux dépôts sauvages dans la commune !
- Une semaine écologique pour les écolier-ère-s romainvillois-es

P 22 et 23 Faire ensemble

- Vers un projet urbain maîtrisé et co-construit
- Les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse : les rythmes scolaires en concertation

P 24 et 25 Agir pour vous

- L'été et l'automne «apprenants»
- Logement social: la Ville oriente, accompagne, mais elle n'attribue pas

P 26 et 31 Vie municipale

- Conseils municipaux
- Expressions
- L'équipe municipale

Retrouvez toute la vie quotidienne de Romainville ainsi que les informations pratiques de la Ville sur www.ville-romainville.fr

Mensuel réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Romainville
Place de la Laïcité - 93230 Romainville - 01 49 15 55 24
www.ville-romainville.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION : François DECHY
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION - RÉDACTRICE EN CHEF : Amel BOUZAÏDA
RÉDACTION : Amel BOUZAÏDA, Sandra CARVALHO, Émilie MARSAUD, Georges RIOUAL
CONCEPTION MAQUETTE : Priscillia JULIEN, Nathalie LINDER,
PHOTOGRAPHES : Volodia DRAHUSAK, Georges RIOUAL
Mensuel imprimé par Imprimerie RAS Dépôt légal : NOV/DEC 2020



État civil

NAISSANCES

AYHAN Defne, née le 05/09/20; AKOURI Alma, née le 15/10/20; BENNADJA Cherif, né le 25/10/20; BOTBOL de VILLECHABROLLE Abel, né le 21/09/20; COUDÉ Victoria, née le 20/10/20; COUSSIRAT-COUSTÈRE Suzanne, née le 02/11/20; COUTINEAU Oscar, né le 01/11/20; DÉMBAGA Awa, née le 26/09/20; FATY Mohamed, né le 03/10/20; FAUGERON Gabriel, né le 20/09/20; JEMAI Nahil, né le 02/10/20; KISTNASAWMY Kingsley, né le 24/09/20; LANDO Agathe, née le 03/10/20; LE DUC QUÉMÉNEUR Soën, né le 18/09/20; MONNERAYE Mila, née le 01/10/20; PONTIAC Marion, née le 14/11/20; RANDRIHARIVELO Zayn, né le 03/10/20; SEFFAH Neila, née le 19/10/20; TARRADE PIERRÈS Noa, né le 23/10/20; TOURE Ibrahim, né le 21/09/20; WATTECAMPS Roxane, née le 16/10/20.

BAPTÊMES

MEILHAC Hugo, le 22/08/20, NICOLAS de LAMBALLERIE Louis, le 14/11/20.

MARIAGES

CHATEAUNEU Frédéric et MAHOMBO TAMBÉ Edna, le 24/10/20; CHERAFT Rabah et MEFTAH Assia, le 28/11/20; EKITMEN Hakan et KHORECHID Shahira, le 24/10/20; LECOMTE Henri et FAXIOLO Angélique, le 10/10/2020; MAZON Louis-Alphonse et CHÂTEL Laura, le 14/11/20; MAZOUZ Farid et HADJICI Smina, le 03/10/20; YOGESWARAN Pageethan et SATHANANDAKUMAR Banuppriya, le 01/08/2020; TAK Sevdâ et GUNGORMEZ Omer, le 21/11/20; TOMARELLI Anthony et GUEDJ Deborah, le 12/10/20.

DÉCÈS

ANGOT Marie-Madeleine, 76 ans, le 27/10/20; ARBANE Said, 81 ans, le 07/09/20; BARBIER Anna, 92 ans, le 21/11/20; BASTIANA Laurindo, 80 ans, le 09/11/20; BEAUCHET Fernand, 87 ans, le 15/11/20; BETTAN Daniel, 70 ans, le 29/10/2020; BITEYE Ndioba, 45 ans, le 27/10/20; BOUANANI Hachemi, 86 ans, le 06/09/20; BOUDRAA Abdellah, 90 ans, le 14/11/20; CHEDEAU Geneviève, 92 ans, le 21/09/20; CHOHRRA Khadra, 75 ans, le 15/11/20; CONTE Gérard, 71 ans, le 03/11/20; CROS Denise, 79 ans, le 20/10/20; DANIEL Jean, 82 ans, le 05/11/20; DANIEL Paulette, 82 ans, le 29/10/20; DELANNOY Marie-Thérèse, 81 ans, le 05/10/20; DELMI René, 70 ans, le 09/11/20; DESARMES Liliane, 79 ans, le 28/09/20; DULUARD Patrice, 55 ans, le 28/11/20; FERREIRA Maria Da Conceição, 76 ans, le 06/11/20; HELBERT Pascal 56 ans, le 28/11/20; JADOT Liliâne, 67 ans, le 13/10/20; JUPIN Jeannine, 77 ans, le 26/10/20; LANDRAT Francine, 71 ans, le 18/10/20; LAPLACE Adrienne, 82 ans, le 20/11/20; LIBARDI Ottavio, 82 ans, le 06/10/20; LOCATELLI Charles, 97 ans, le 17/10/20; MIGNON Monique, 90 ans, le 26/10/20; MOKHTARI Khelifa, 71 ans, le 01/10/20; MONGIE André, 93 ans, le 04/10/20; MUSAM SINGH Sans, 42 ans, le 14/11/20; RAMIREZ Amélie, 73 ans, le 19/10/20; ROLAND Michel, 61 ans, le 08/10/20; ROZEN Stéphane, 59 ans, le 21/11/20; SAPONE Dominique, 52 ans, le 16/10/20; SARAIVA PINA Albertina, 86 ans, le 05/10/20; SKANDER Larbi, 68 ans, le 22/09/20; TOPALOVIC Milan, 86 ans, le 06/11/20; VAROQUEAUX Roland, 76 ans, le 24/10/20

Neige et verglas : Quatorze bacs à sel en libre-service

Avec l'arrivée du froid, neige et verglas rendent dangereux la circulation sur les trottoirs et les accès des copropriétés. Pour rappel, le balayage du trottoir relève de la responsabilité de chaque propriétaire et locataire de pavillon. Devant les immeubles sociaux et privés, gardien-ne-s ou copropriétaires doivent assurer cette mission.

Quatorze bacs à sel sont à votre disposition :

- **Rue de Paris**, à l'angle de la rue Paul-Vaillant-Couturier (face à la mairie);
- **Place Carnot**, à l'angle de la rue Étienne-Dolet (à côté du Trianon);
- **Rue de la République**, à l'angle de la rue Gabriel-Husson;
- **Rue de la Résistance**, à l'angle de la rue Madeleine-Odrü;
- **Place Salvador-Allende** (à côté de la pharmacie);
- **Rue Édouard-Branly**, à l'angle de la rue de la Libre Pensée;
- **Rue Paul-de-Kock**, à l'angle de la rue des Bas-Pays;



- **Avenue du Colonel-Fabien**, à l'angle de la rue de l'Aviation;
- **Rue Jean-Jaurès** devant l'école Charlie-Chaplin;
- **Rue Louise-Dory**, à l'angle de l'avenue Gaston-Roussel;
- **Rue du 8-Mai-1945**, à l'angle de la rue Pierre-Curie;
- **Rue du Chemin Vert**, à l'angle de la rue Pierre-Brossolette;
- **Rue de la Liberté** (lycée professionnel);
- **Rond-point Édouard-Branly**, à l'angle de la rue Alexandre-Dumas.

Offrez une seconde vie à votre sapin !

Ne jetez plus votre sapin, donnez-lui une seconde vie et faites un geste pour l'environnement! **Des parcs à sapins sont disponibles près de chez vous du 26 décembre 2020 au 15 janvier 2021.** Comme chaque année, Est Ensemble et la Ville de Romainville installent des parcs à sapins sur tout le territoire. Déposez-y le vôtre afin qu'il soit transformé en compost pour l'agriculture et les espaces verts.

Les points de collecte à Romainville :

- **Rue Vassou** (en face de l'arrêt de bus);
- **Rue de la Fraternité** (à côté du transformateur situé au n° 2 de la rue);
- **Rue Jean-Lemoine** (angle passage Voltaire);
- **Rue du Docteur-Vaillant** (angle rue du Docteur-Parat);
- **Rue Albert-Giry** (à droite de la médiathèque);
- **Rue du 8 Mai-1945** (angle rue Pierre-Curie);

- **Avenue Berlioz** (angle rue des Gravières);
 - **Avenue Gaston-Roussel** (angle rue des Frères-Lumière);
- Seuls les sapins verts naturels peuvent être déposés (pas de flocage, pas de sac). Les points de dépôts sont facilement identifiables et collectés régulièrement.

Info déchets :
www.geodechets.fr - 0 805 055 055



GRANDS PROJETS | **Infos recrutement**

Ville de Romainville

Des sessions d'information et de recrutement « Recrut'chantiers »

Dans le cadre des chantiers en cours sur la ville de Romainville et des marchés publics du Département de Seine-Saint-Denis, des temps d'information et de recrutement sur les métiers du bâtiment, des travaux publics, des métiers de l'eau, et des métiers du nettoyage de chantier sont proposés.

Les sessions « Recrut'chantiers » se poursuivent en visio en janvier et permettent aux personnes intéressées en recherche d'emploi de :

- Découvrir les offres d'emploi en cours sur les grands projets (opérations de la Ville, du Département, des bailleurs, des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024);
- Découvrir les formations possibles dans les métiers du bâtiment, des

travaux publics, du génie civil et de l'assainissement ;

■ Réaliser, actualiser ou être accompagné-e dans la réalisation de son CV avec des ateliers en visio ou sur rendez-vous dans une cyber-base dans les Espaces de proximité, à la Mission locale, au Pôle emploi ;

■ Découvrir les solutions de mobilités pour travailler avec l'association Wimoov.

Les dates des sessions en visio sur Zoom sont annoncées sur le site de la Ville :

www.ville-romainville.fr
et sur les réseaux sociaux.

Appel à la prudence : arnaque aux calendriers et faux démarchages

Des individus peuvent se présenter chez vous en se faisant passer pour des agent-e-s de la Ville pour rentrer plus facilement dans votre domicile et vous voler.

Vente de calendriers, serrurerie, plomberie, électricité... aucune démarche de ce type n'a été entreprise par la Ville de Romainville actuellement.

Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte alors que vous n'étiez pas informé-e, suivez ces conseils :

- Utilisez l'entre-bailleur et le judas ;
- Demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention ;
- N'hésitez pas à effectuer un contre-appel pour vérifier que la venue de la

personne qui se présente chez vous est bien officielle ;

■ N'ouvrez jamais la porte à une personne inconnue, quelle que soit la raison invoquée ;

■ Ne laissez jamais entrer une personne inconnue chez vous ;

■ N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres que vous êtes veuve ou veuf ou toute autre indication laissant penser que vous vivez seul-e ;

■ Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous.

En cas de doute, n'hésitez pas à faire le « 17 » ou le « 112 » ou à contacter la Police municipale au 01 49 20 93 93.

Report des banquets des retraité-e-s

Afin de protéger la santé de nos aîné-e-s, dans le contexte de Covid-19, les traditionnels banquets attendus par beaucoup ne pourront se tenir en janvier 2021. La Ville espère pouvoir les reporter en juin 2021, afin de retrouver nos senior-e-s autour d'un repas festif et d'un après-midi dansant, prometteurs d'instant de joie et de plaisir.

Permanences RESF

Les permanences du Réseau Éducation Sans Frontières, collectif associatif d'aide aux élèves sans-papiers et leur famille, ont lieu **un lundi sur deux à Romainville**. En raison des nouvelles conditions sanitaires, contactez l'association par téléphone ou par mail pour connaître les horaires et lieu des permanences.

06 75 60 89 60 / 06 07 53 49 92
resf.romainville.93@gmail.com

Permanences des élu-e-s

Ces temps de rencontre et d'échange avec les élu-e-s se poursuivent en janvier en présentiel, sous réserve de nouvelles mesures sanitaires.

L'équipe municipale vous reçoit le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h dans les quatre lieux suivants :

- **Espace Jacques-Brel** (Bas-Pays)
- **Espace Marcel-Cachin** (Centre)
- **École Fraternité** (Trois-Communes)
- **Pôle éducatif Maryse-Bastie** (Youri-Gagarine)

Des distributions de masques se tiendront le samedi de 10h à 12h dans les lieux des permanences d'élu-e-s. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et si votre foyer compte des enfants de plus de 6 ans du livret de famille. La Ville fournit un masque par personne.

Ramassage des encombrants

Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants; voici les dates des prochains ramassages:

- **Secteur 1 (jaune):**
jeudis 14 et 28 janvier
- **Secteur 2 (rose):**
vendredis 15 et 29 janvier

Pour les autres secteurs, consultez la carte sur le site Internet de la Ville ou sur celui d'Est Ensemble.

Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille et impérativement avant 6h le jour du ramassage.

Le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant s'élever à 3 000 €.



Téléphones utiles

HÔTEL DE VILLE
Place de la Laïcité - 01 49 15 55 00

Services municipaux :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Guichet unique : 01 49 15 56 20

État civil, cartes d'identité et passeports, élections, inscriptions aux activités périscolaires et municipales

Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h45;
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h;

un samedi sur deux de 9h à 11h45
guichet.unique@ville-romainville.fr

Permanences

■ **Permanence d'avocat (sur RDV)**
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h à 19h.
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville:
01 49 15 55 00

■ **Écrivain public**
Espace Jacques-Brel: 01 49 15 55 39
Samedi, 9h30-12h, sans RDV
Jeudi (pendant les vacances scolaires), 9h30-12h, sans RDV
Espace Marcel-Cachin: 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV
Espace Nelson-Mandela: 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

AGIR AVEC VOUS



À vos projets citoyens !

Vous avez entre 16 et 25 ans et avez un projet concret de poursuite d'études, de formation, de création d'entreprise, d'action solidaire en France ou à l'étranger? Vous avez besoin d'un coup de pouce financier pour mettre en pratique votre idée ?

À travers le dispositif «Projet Citoyen», la Ville de Romainville s'investit financièrement et vous accompagne dans la réalisation de vos projets, afin que les conditions financières ne soient pas un obstacle à leur concrétisation. En contrepartie, vous participerez à un parcours citoyen en réalisant des heures citoyennes de stage dont le nombre sera fixé en fonction du montant de la subvention obtenue. Ces heures sont un

engagement civique/citoyen dans une action d'utilité sociale, au service des habitant-e-s.

Vous avez des idées, des besoins ?

Vous pouvez retirer un dossier à compléter et à remettre au Point information jeunesse (PIJ).

Le PIJ est à votre écoute pour vous aider dans le montage de votre dossier.

Vous présenterez ensuite votre projet devant un jury de sélection.

Renseignements :
Point information jeunesse :
01 71 86 60 40 / 60 46 et 60 44
pj@ville-romainville.fr
Mission locale : 01 41 71 04 82
14, rue Veuve-Aublet

Appel à témoignages: dégradations dues à la sécheresse

Romainville a une fois de plus été touchée par un épisode de sécheresse, à la suite des événements climatiques qui ont ébranlé la France au cours de l'été 2020. En effet, les écarts violents de températures perturbent les sols. Certains endroits de Romainville sont situés sur des plaques argileuses très sensibles au manque d'hydratation provoquant leurs mouvements. Certain-e-s habitant-e-s ont ainsi constaté l'apparition de fissures et des dégradations dans leur maison.

La Ville de Romainville, saisie par les Romainilloises et Romainillois,

souhaite engager une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Aussi, si vous avez constaté ce type de dommages, la Ville vous invite à faire parvenir au plus vite vos témoignages en les adressant à Monsieur le Maire (Hôtel de Ville, place de la Laïcité - 93231 Romainville cedex).

En parallèle, les particulier-ère-s et les entreprises sinistrés par une catastrophe naturelle sont invités à déclarer sans attendre leur sinistre auprès de leur assureur dans les conditions prévues par leur contrat d'assurance.

Retour en images



■ Après des premiers gestes mémoriels boulevard Henri-Barbusse et au carré militaire, le cortège s'est rendu au monument aux morts du cimetière communal où Tuyet-Vân Pham, Maire-adjointe à la Culture, aux Fêtes et à la Vie associative a déposé une gerbe fleurie.

La cérémonie du 102^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale s'est déroulée le mercredi 11 novembre en seule présence des élu-e-s, au vu du contexte sanitaire. Les associations d'Anciens combattants ont été symboliquement représentées.



■ Une signalétique temporaire a été installée début décembre afin d'informer les Romainillois-es de la limitation de la circulation à 30 km/h dans toute la ville, à partir du 1^{er} janvier 2021.



■ Lundi 4 novembre, François Dechy, Maire de Romainville et Élodie Girardet, Maire-adjointe à la Petite enfance, à l'Éducation et aux Affaires scolaires, se sont rendu-e-s à l'école Hannah-Arendt pour une distribution de masques. Sur l'ensemble de la commune, 2000 élèves âgé-e-s de plus de 6 ans ont reçu quatre masques FFPI.



Retour en images

Malgré le contexte sanitaire, les enfants des centres de loisirs des espaces Marcel-Cachin, Jacques-Brel, Nelson-Mandela, ainsi que ceux des associations Bats L'aile et Ajir Romainville ont fêté Halloween en organisant, avec les services de la Ville, un concours photo. Après un travail de préparation avec leurs animateur·rices dans lequel ils se sont beaucoup investis, onze équipes de sorcières, vampires et autres farfadets ont pris la pose ! Les images ont ensuite été soumises aux votes des internautes afin de déterminer les déguisements les plus réussis :



■ Le centre de loisirs Marcel-Cachin groupe 4 : 48 votes



■ L'association Ajir Romainville : 26 votes



■ L'association Bats L'aile groupe 2 : 35 votes



■ L'association Bats L'aile groupe 1 : 29 votes



■ Le centre de loisirs Marcel-Cachin groupe 5 : 12 votes



■ Le centre de loisirs Nelson-Mandela groupe 3 : 11 votes



■ Le centre de loisirs Marcel-Cachin groupe 2 : 10 votes



■ Le centre de loisirs Nelson-Mandela groupe 2 : 9 votes



■ Le centre de loisirs Nelson-Mandela groupe 1 : 8 votes



■ Le centre de loisirs Marcel-Cachin groupe 1 : 10 votes



■ Le centre de loisirs Marcel-Cachin groupe 5 : 7 votes



■ Afin d'améliorer l'accès aux soins, la Municipalité a souhaité proposer aux Romainvillois-es, et à celles et ceux qui y travaillent, une mutuelle communale avec des cotisations négociées. La signature de la convention avec Solimut Mutuelle de France, choisie pour ses tarifs attractifs et ses prestations, s'est déroulée le mardi 1^{er} décembre au Centre municipal de santé Louise-Michel avec Carole Hazé, présidente de Solimut Mutuelle de France (au premier plan à gauche) et Sofia Dauvergne, Maire-adjointe à l'Action sociale, à la Santé, aux Solidarités et aux Retraités (au premier plan à droite).

■ La Ville de Romainville, en partenariat avec l'Établissement français du sang (EFS), a organisé une collecte, le vendredi 27 novembre, à l'espace Marcel-Cachin. La mise en place des mesures barrières et de distanciation ont permis à la générosité des habitantes de s'exprimer au travers de cet acte solidaire et citoyen.

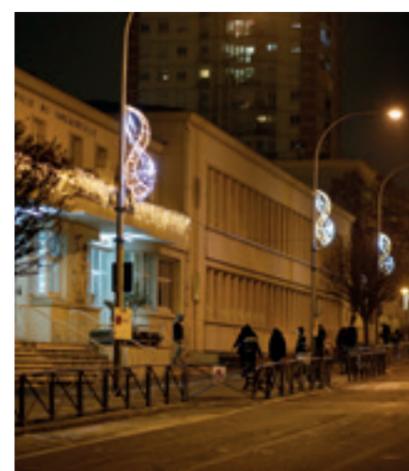
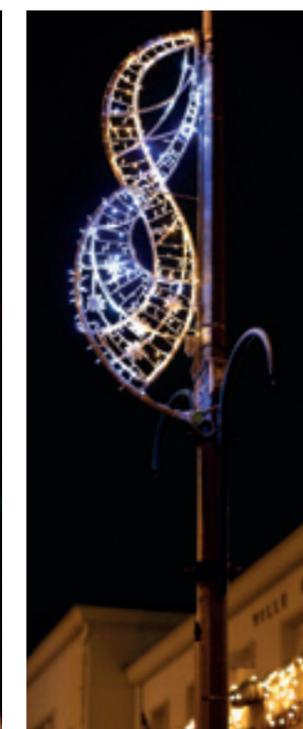


■ En décembre, les assistantes maternelles du Relais des assistantes maternelles (Ram) et les enfants qu'elles accueillent, sont parti-es à la découverte du Village de Noël à la Maison de l'enfance, réalisé par les enfants des crèches.

Au programme: lecture, chanson et rencontre avec le Père Noël !



À l'occasion des fêtes de fin d'année, Romainville se pare de ses plus beaux habits de lumière. Les rues scintillent grâce aux illuminations de Noël installées dans l'ensemble des quartiers. La façade de l'Hôtel de Ville s'illumine tous les soirs.



■ En décembre, nos aîné-es ont reçu pour celles et ceux qui l'avaient choisi leur colis gastronomique, à l'occasion de l'opération cadeaux des retraité-es des fêtes de fin d'année.





François Dechy Maire

François Dechy fait un premier point d'étape sur son action et celle de la Municipalité.

Vous êtes le Maire de Romainville depuis le 4 juillet 2020, comment se sont passés ces six premiers mois de mandat ?

Depuis notre prise de fonction, nous nous sommes mis pleinement au travail et à l'écoute des habitant·e·s et des acteur·rice·s qui animent la ville. Notre arrivée et notre projet ont déclenché des attentes qui s'inscrivent bien souvent dans deux temporalités. Celle de l'urgence d'abord, pour permettre par exemple des activités de loisirs et des colonies apprenantes pour les vacances, une rentrée scolaire dans de bonnes conditions malgré les contraintes sanitaires, la réponse aux problématiques de sécurité et de propreté ou la gestion locale de la crise du Covid-19. Mais aussi sur le long terme, pour enclencher de grandes transformations que nous souhaitons opérer.

INTERVIEW

Vous évoquez de grandes transformations. Quelles sont-elles ?

Notre projet politique vise à articuler enjeux environnementaux et solidarité. Face aux séquelles économiques et sociales de la crise sanitaire, les collectivités locales ont un rôle d'entraînement majeur à jouer pour un développement local générateur de liens. C'est tout l'enjeu de l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES) que nous avons créée. Elle vise à positionner des personnes éloignées de l'emploi, vers des métiers porteurs de sens, au service de la transition écologique et de l'amélioration de la ville.

Nous connaissons les attentes fortes concernant les enjeux de sécurité pour lesquels nous agissons chaque jour en lien étroit avec la Police nationale. Nous travaillons au renforcement de la propreté de nos rues en agissant à la fois sur l'organisation des services, la prévention et la répression.

Nous avons lancé des chantiers qui me tiennent particulièrement à cœur autour des solidarités et des actions génératrices de liens, avec l'augmentation importante des moyens pour dynamiser le tissu associatif et dimensionner l'offre d'activités de loisirs et de sport à la hauteur des besoins.

Nous avons ouvert les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse qui vont se décliner tout au long du premier semestre 2021. La première étape de concertation, consacrée aux temps de l'enfant et aux rythmes scolaires, bat son plein. Il nous faut construire une dynamique propice à l'émancipation et à l'ouverture du domaine des possibles pour nos jeunes. C'était déjà une conviction forte, mais la crise que nous traversons nous oblige à faire encore mieux et plus pour notre jeunesse.

Le passage en zone 30km/h de toutes les voies communales constitue la première étape d'une grande concertation sur les mobilités douces. Mais au-delà, 2021 nous permettra d'engager nos politiques de végétalisation de l'espace public, d'une alimentation durable et accessible, de lutte contre la précarité énergétique et le développement des solidarités et des liens intergénérationnels.

Tous les outils permettant de maîtriser le développement urbanistique de la ville sont mobilisés. L'urbanisme

doit être au service du parcours résidentiel des Romainvillois·es, tout en nous permettant de répondre aux besoins croissants en termes de services et d'équipements publics.

Avec les habitant·e·s du quartier Youri-Gagarine, une nouvelle phase de concertation va être élaborée autour du projet de rénovation tout en garantissant la continuité des projets initiés, comme la rénovation de la tour A et l'aménagement des équipements publics utiles aux habitant·e·s et au tissu associatif.

La programmation de la Zac de l'Horloge est reconsidérée pour adapter ce projet structurant aux besoins des habitant·e·s, améliorer le cadre de vie des Bas-Pays et préserver des activités économiques porteuses d'emplois.

C'est donc toutes les fondations de notre projet de Ville que nous avons construites, petit à petit, depuis six mois.

Cette année 2020 est marquée par une crise sanitaire majeure, quel impact a la pandémie sur votre action ?

La crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment pour garantir des services publics ajustés aux consignes sanitaires, mais aussi à renforcer notre accompagnement des actrices et acteurs romainvillois·es – associations, commerçant·e·s, acteur·rice·s économiques, habitant·e·s – afin de tenter d'amortir les impacts de cette pandémie. Les décisions à prendre dans ces moments particuliers doivent être des décisions partagées. C'est pourquoi nous avons réuni chaque semaine une cellule de crise Covid-19 collégiale, avec toutes les parties prenantes. Mais au-delà, cette crise va avoir des conséquences extrêmement violentes sur le tissu social. Plus que jamais, nous allons devoir être solidaires et cultiver les liens. Romainville possède des atouts incroyables que cela soit en termes de diversité urbaine, sociale, écologique, de proximité avec Paris mais surtout de forces vives et engagées. Notre ambition est de permettre que ces atouts soient mis au service du collectif. Nous avons la chance d'avoir des services municipaux dévoués et totalement mobilisés qui nous accompagnent dans ce travail de fond. Ils ont su s'impliquer totalement dans cette période inédite pour être au plus près des administré·e·s.

Dans votre programme vous faisiez une large part à de nouvelles formes d'exercice des responsabilités, plus participatives, plus proches des habitant·e·s; qu'en est-il depuis votre arrivée ?

Tout d'abord, je tiens à rappeler que c'est pour moi et la majorité municipale un enjeu majeur, car notre arrivée aux responsabilités s'inscrit dans un contexte particulier. La défiance vis-à-vis de l'action publique n'a jamais été aussi forte.

C'est pourquoi dès le début du mandat, des permanences d'élu·e·s se sont tenues dans tous les quartiers pour que chacun·e puisse, s'il ou elle le désire, échanger avec un·e élu·e. J'ai souhaité renforcer le rôle de l'opposition (notamment en lui confiant la présidence de la commission des finances) et faire des Conseils municipaux un espace d'échanges respectueux et de débats approfondis. Ils sont désormais systématiquement retransmis en direct sur internet. Je tiens d'ailleurs à saluer ici l'ensemble des Conseiller·ère·s municipaux·ale·s, de la majorité comme de l'opposition, qui sont tous et toutes pleinement engagé·e·s pour faire vivre la démocratie locale.

Mais au-delà, c'est tout un travail d'élaboration d'une architecture renouvelée de la démocratie participative que nous avons entamé. Ainsi, nous souhaitons que chaque quartier puisse bénéficier demain d'un Conseil représentatif de ses habitant·e·s et que chaque politique publique (politique de la ville, éducation, culture, sport, urbanisme, etc.) puisse être pleinement investie par les citoyen·ne·s, avec la création de commissions citoyennes thématiques. C'est pour nous la garantie de mettre en pratique l'égalité territoriale du service public.

Ce sont ces transformations, ces innovations, ces valeurs de solidarité, d'écologie et de coopération, qui feront rayonner Romainville sur le territoire d'Est Ensemble et plus largement à l'échelle du Grand Paris.

“ Plus que jamais, nous allons devoir être solidaires et cultiver les liens. ”

Tous les services mobilisés pour faire face à la crise sanitaire

Pendant le confinement, l'ensemble des services se sont réorganisés pour assurer la continuité de leurs missions et répondre aux besoins des Romainvillois-es.

Minimiser les contacts physiques, préserver les distanciations sociales et les règles sanitaires, protéger les usager·ère·s et le personnel communal tout en répondant aux besoins des habitant·e·s... Telle a été l'exigence pour les services municipaux pendant le reconfinement. Aussi l'ensemble des services est resté ouvert mais s'est adapté à la situation sanitaire. Les démarches en ligne, par mail ou téléphone, le télétravail des agent·e·s, ont été privilégiés dans la mesure du possible. Mais certaines missions n'ont pu être assurées qu'en présentiel.

Continuité éducative

C'est d'abord pour assurer la continuité éducative et le bon accueil des enfants dans les écoles que la Direction de l'Enfance et de l'Éducation a poursuivi sa mission pendant le reconfinement. Les accueils périscolaires ainsi que la restauration ont donc pu être maintenus dans cette période. De la même manière, le Centre municipal de la santé Louise-Michel est resté ouvert au public. Les consultations y ont été majoritairement assurées en présentiel. La Police municipale, les services d'entretien des locaux, la propreté urbaine ont poursuivi courageusement leur travail quotidien sur le terrain pour la sécurité et la propreté de la commune.

Aider les plus vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un numéro de téléphone unique permettant d'orienter les personnes les plus vulnérables vers des associations ou structures pouvant les aider. Un dispositif d'aide alimentaire a aussi été développé en partenariat avec les associations solidaires du territoire. Les agent·e·s du CCAS ont maintenu un lien régulier avec les personnes les plus fragiles et isolées dans le cadre du « plan isolement ».

Enfin, les aides d'urgence pour les familles en difficulté ont été renforcées.

Préserver le lien social

Certains équipements ont davantage revu leur organisation. Les Espaces de proximité mais aussi le Point information jeunesse, la Mission locale et la Maison des parents ont maintenu leurs missions essentielles, majoritairement en présentiel sur un mode de prise de rendez-vous à horaires fixes et espacés.

La médiathèque avait pour sa part mis en place un dispositif de "click and collect" qui a permis aux Romainvillois-es de commander des documents en ligne ou par téléphone et de venir les chercher sur rendez-vous. Autant d'initiatives qui montrent la capacité du service public local à s'adapter rapidement aux situations d'urgence !

La médiathèque en mode « click and collect »

Pendant le confinement, la médiathèque Romain-Rolland a revu son organisation en proposant un dispositif de réservation « clic et retrait ».

Avec environ 200 emprunts par semaine en novembre, l'équipe de la médiathèque peut être fière d'avoir pu assurer la continuité de son service pendant le confinement. Cela a nécessité une réorganisation du travail et chacun·e a mis du cœur à l'ouvrage pour assurer le bon fonctionnement de ce dispositif de « prêt à emporter » tout en respectant les gestes barrières et consignes sanitaires. « Nous avons remis en place des procédures que nous avons expérimentées lors du premier confinement. Nos abonné·e·s ont pu commander en ligne ou par téléphone

les documents souhaités et prendre rendez-vous pour venir les chercher les mercredis et samedis sans avoir besoin de ramener les ouvrages qu'ils avaient déjà empruntés » explique Pascale Le Corre, directrice de la médiathèque Romain-Rolland. Dans cette période, les médiathécaires ont aussi davantage exploité le site internet de la médiathèque. On a pu retrouver en ligne leurs précieux conseils lecture rubriqués et mis à jour quotidiennement en fonction des entrées et sorties d'ouvrages. De quoi rester connecté·e·s et cultivé·e·s quoique confiné·e·s !



Réouverture de la médiathèque Romain-Rolland

Depuis le 1^{er} décembre 2020, les usager·ère·s peuvent réinvestir la médiathèque Romain-Rolland et ainsi choisir, emprunter et retourner des livres, DVD, CD et magazines, dans le cadre d'un protocole sanitaire renforcé. La lecture n'est pas autorisée sur place (y compris la presse).

Informations pratiques

Rue Albert-Giry - 01 71 86 60 16
www.mediatheque-ville-romainville.fr

Solidarité Covid-19 Romainville à votre écoute

Pendant le confinement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un numéro d'appel unique permettant aux Romainvillois-es d'appeler à tout moment en cas de besoin.



"Après l'annonce du reconfinement, nous nous sommes réuni·e·s avec les responsables des services et des représentant·e·s des associations romainvilloises d'entraide et de solidarité afin de se coordonner pour aider collectivement les Romainvillois-es. Il a été décidé qu'un numéro unique d'appel serait instauré, permettant de concentrer les besoins et de réorienter les personnes de manière pertinente » explique Arielle Viseux, directrice du CCAS. L'objectif était en particulier de renforcer le soutien à destination des personnes

fragiles et isolées ou en grande précarité pendant le confinement. Le numéro « Solidarité Covid-19 Romainville » permettait de les signaler 7 jours sur 7. Les agent·e·s formé·e·s et compétent·e·s du CCAS ont assuré la permanence téléphonique à tour de rôle. « Et plus largement le CCAS a poursuivi son travail de veille médico-sociale en gardant le lien avec les bénéficiaires du service Loisirs retraité·e·s, explique Sofia Dauvergne, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale, à la Santé, aux Solidarités et aux Retraités et en cela les agent·e·s ont fait vivre au quotidien nos valeurs de solidarité ».

Le sport: on continue !

Pendant le reconfinement, la direction des Sports en partenariat avec le Centre municipal de santé a maintenu le programme de sport santé « Bougez-vous ».

« La Ville veut s'inscrire dans une démarche de prévention santé, pendant le confinement mais aussi de façon plus pérenne. Nous avons d'ailleurs lancé une grande consultation des associations et clubs sportifs locaux afin de trouver ensemble des solutions innovantes dans ce domaine » explique Tony Laïdi, Maire-adjoint délégué à l'Épanouissement et à la réussite de la jeunesse et aux Sports. Le programme hebdomadaire « Bougez-vous » pour enfants et adultes en est un bel exemple. Chaque semaine, une vingtaine de patient·e·s en surpoids pratique du sport coaché par un éducateur sportif en Activité Physique Adaptée (APA). « Pendant le premier confinement, nous avons dû arrêter ces séances et j'ai constaté la dégradation de la santé physique et mentale de mes patient·e·s. Nous avons donc décidé de les maintenir pendant le reconfinement pour les

personnes munies d'une prescription médicale, dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté » relate Clémence Péron, diététicienne et coordinatrice du programme. De quoi garder la forme et booster son système immunitaire sans prendre de risque !



SPORT EN « LIVE »

Comme le sport, c'est la santé... Pendant le confinement, un cours de gym en live sur la chaîne YouTube et les réseaux sociaux de la Ville a été proposé par la direction des Sports chaque vendredi ! À raison d'une fois par semaine, le public adulte qui participe habituellement aux activités sportives dans les différentes structures municipales mais aussi l'ensemble des Romainvillois·es étaient invité·e·s à se dépenser chez elles et eux pendant une heure pour une séance de remise en forme animée par des éducateurs et éducatrices sportif·ve·s de la Ville. Et cela continue encore jusqu'en janvier 2021 !

Soutenir le commerce de proximité

Afin de donner de la visibilité aux commerces fermés au public pendant le confinement, la Municipalité a distribué et mis en ligne un annuaire des commerçant·e·s proposant des services de vente à emporter, livraison et « click and collect » à l'attention des Romainvillois·es.

« Dès le lendemain de l'annonce du reconfinement, les agent·e·s et les élu·e·s se sont mobilisé·e·s pour recenser l'ensemble des commerces non essentiels qui proposaient de la vente à emporter, de la livraison ou du "click and collect" dans la commune » explique Mathieu Langlois, Maire-adjoint délégué à la Vie économique locale, aux Commerces, à l'Entrepreneuriat, à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Innovation et à l'Emploi. Ce recensement a permis d'éditer un annuaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres et mis en ligne sur le site internet de la Ville accompagné d'une cartographie. « Nous avons eu un très bon retour des commerçant·e·s qui ont apprécié que nous leur donnions plus de visibilité » relate l'élu.

La Libellule

Certains commerces, dont des pharmacies, ont pu aussi proposer de la livraison à domicile via un service mis en place par la Ville: la Libellule. Ainsi au moment de la commande par téléphone aux commerçant·e·s, il était possible pour les personnes à risque ou de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite de bénéficier de cette livraison gratuite.

Noël local et en ligne

Et pour Noël, les expériences innovantes se poursuivent... Cette année, la Municipalité a souhaité diversifier l'offre des traditionnels cadeaux de fin d'année à destination des retraité·e·s en impliquant les commerces locaux qui ont pu proposer leurs produits et services dans un catalogue dédié à l'opération. Elle a aussi adhéré à la

plateforme de vente en ligne éphémère « Ma place de Noël » initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France. Jusqu'au 31 décembre 2020, les commerces de proximité intéressés pourront y créer gratuitement un profil visible par tou·te·s les visiteur·euse·s de la plateforme publique:

www.mavillemonshopping.fr.

Un bon moyen de booster ses ventes à Noël !



Faciliter l'aide alimentaire

La Ville, en partenariat avec les associations romainvilloises de solidarité et d'entraide, a souhaité consolider ses dispositifs d'aide alimentaire et a ouvert une plateforme de stockage partagée pendant le confinement.

« La précarité a augmenté pendant le confinement, celles et ceux qui avaient des petits boulots et qui les ont perdu viennent nous voir. En novembre, plus de 1300 familles ont bénéficié de l'aide alimentaire au Secours populaire, alors que nous en recevons environ 850 par mois en temps normal » explique Joël Mangalam, directeur de l'antenne du Secours populaire de Romainville.

Une plateforme de stockage

Dans ce contexte de crise sanitaire et de précarisation, la Ville a souhaité faciliter le travail des associations

solidaires et d'entraide du territoire afin qu'elles puissent au mieux organiser la distribution de l'aide alimentaire. Une plateforme partagée de stockage des dons alimentaires dotée de réfrigérateurs et d'un congélateur a donc été aménagée avec l'association la Grande Ourq, au 190, avenue Jean-Jaurès pour les associations romainvilloises. Une convention de mise à disposition de ce local a été signée par le Secours populaire français, Ajir, Bal'L, JARR, La Main dans la Main, Nouvelle G et Troc Solidaire, représentées respectivement par Joël Mangalam, Mellouki Adam, Ramy Weber, Ali Kissi, Nadia Idrissi, Yassine Khider, Saïda

Bahrouni. « Pour nos associations la mise à disposition de cette plateforme de stockage et l'accompagnement de la Ville ont permis de développer nos actions à destination des plus fragiles » précise Saïda Bahrouni, de l'association Troc Solidaire.

Un appel aux dons

Enfin, durant toute la durée du confinement, les Romainvillois·es qui souhaitaient remettre des denrées alimentaires et des produits d'hygiène aux associations ont pu les déposer dans les trois Espaces de proximité et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



Samedi 12 décembre, signature de la convention de mise à disposition d'un local de stockage aux associations romainvilloises de solidarité et d'entraide.

Le spectacle reste... vivant

En novembre, l'équipe du Pavillon a gardé ses portes et salles de répétition ouvertes aux compagnies de théâtre malgré l'annulation des représentations publiques. Un engagement fort pour soutenir les artistes et la création.



a maintenu ses deux ateliers bi-mensuels en visioconférence. « Nous avons gardé les mêmes effectifs qu'avant le confinement, le "Club des jeunes penseurs" s'est même étoffé ! » se félicite Julia Oroso, médiatrice de la Maison de la Philo. Il faudra attendre janvier pour savoir si les ateliers pourront reprendre en présentiel. En attendant, la bibliothèque de la Maison de la Philo est à nouveau accessible au public le mercredi après-midi de 14h à 18h. À bon entendeur !

On se retrouve bientôt !

L'équipe du Pavillon a préparé la reprise des spectacles et a hâte de vous retrouver bientôt dans le respect des recommandations sanitaires.

Les spectacles reprogrammés en 2021 :

3Clowns - Mercredi 20 janvier à 20h

Matières Évolutives !
Mardi 26 janvier à 14h (représentation scolaire) et mercredi 27 janvier à 15h

Levez-vous pour les bâtard·e·s
Samedi 10 avril à 18h

Les spectacles maintenus en janvier :

Saccadit - Mardi 5 à 14h (représentation scolaire), mercredi 6 à 10h (représentation scolaire) et 14h (représentation tout public) et jeudi 7 à 10h et 14h (représentations scolaires)

Oh Boy ! - Vendredi 15 à 14h (représentation scolaire) et samedi 16 à 15h

Le spectacle annulé :

Le Bal des Balochiens

Le spectacle en cours de re-programmation :

Temps

Pour toutes demandes de renseignements (annulation, remboursements, réservations), merci d'envoyer un mail : contact.lepavillon@ville-romainville.fr

"Nous avons pu répéter et travailler sur notre nouvelle création pendant le confinement. Le Pavillon est allé au-delà d'un engagement classique, ce soutien est vraiment motivant" se félicite Laura, metteuse en scène de la compagnie romainvilloise Okto. Comme la dizaine de compagnies invitées en résidence au Pavillon entre septembre et novembre dernier, Okto n'a toutefois pas pu jouer son spectacle - *Levez-vous pour les bâtard·e·s* - en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. Mais ce n'est que partie remise. « Les représentations publiques seront toutes reprogrammées en 2021. » assure Justine Rouan, chargée des relations publiques et de l'action culturelle au Pavillon.

L'art à l'école

Les interventions culturelles dans les écoles et collèges ont aussi été maintenues avec l'approbation des responsables d'établissement. Okto a pu poursuivre son travail sur les genres et stéréotypes avec une classe de 5^e du collège Gustave-Courbet. L'école Hannah-Arendt a reçu les artistes de l'association

Art en partage pour des ateliers autour de l'art et l'architecture. L'association Rire pour tous est venue initier des élèves du collège Gustave-Courbet au stand up et la compagnie Freaks a animé des ateliers d'expression artistique à l'école Henri-Barbusse. « Nous sommes heureux de pouvoir accueillir et soutenir les artistes et de maintenir notre action culturelle dans les écoles. Les enfants aussi ont été perturbés par la crise sanitaire et maintenir ce lien est important. » D'ailleurs, les écolier·ère·s inscrit·e·s aux Nouvelles Activités Périscolaires ont, eux aussi, pu venir jouer les petit·e·s comédien·ne·s au Pavillon pendant le confinement. Un vrai bain de culture, malgré le contexte, qui promet de belles rencontres artistiques en 2021.

Confiné·e·s mais plus philosophes que jamais...

À la Maison de la Philo, les adolescent·e·s du "Club des jeunes penseurs" pour ados et "Le rendez-vous des P'tits philosophes" (6-12 ans) ne se sont pas arrêté·e·s de réfléchir et d'échanger pendant le confinement, bien au contraire. Pendant toute cette période, la structure

AGIR AVEC VOUS



À Romainville, un engagement ancré contre les violences faites aux femmes

Mobilisée depuis une quinzaine d'années contre les violences faites aux femmes, la Municipalité a la volonté de développer encore ses actions dans le but de mieux repérer et orienter les victimes.

Une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques et/ou sexuelles à un moment donné dans sa vie, le plus souvent de la part d'un partenaire intime. Une situation inacceptable qui s'est aggravée avec le confinement. « Pendant cette période, nos actions de prévention à l'extérieur ont été limitées mais nous avons poursuivi l'accueil et l'orientation des femmes qui se présentaient dans notre établissement » explique Dr Lazimi, médecin au Centre municipal de santé Louise-Michel (CMS) et responsable des actions de prévention santé. Le CMS est engagé depuis plus de quinze ans contre les violences faites aux femmes. « Dès 2004, nous avons été parmi les premières villes à mener des campagnes de prévention. Et en 2007, nous avons créé une consultation gratuite en psychotraumatologie assurée par un psychologue spécialisé issu de l'Institut de Victimologie de Paris » détaille le médecin.

Repérer et orienter les victimes

C'est toute une équipe –agent·e·s d'accueil, infirmier·ère·s, médecins et conseiller·ère·s conjugaux·ales du

planning familial – qui est aussi formée pour répondre à cette problématique. « Dans le Contrat local de santé rédigé en 2019, nous avons prévu de former davantage d'agent·e·s, notamment les agent·e·s d'accueil et le personnel des services en relation avec l'enfance et l'éducation » relate Céline Iachini, coordinatrice du Contrat local de santé et des actions de prévention au CMS. L'objectif est de pouvoir au mieux rediriger les victimes de violences vers les structures et associations compétentes telles que SOS Femmes 93, le CIDFF93, l'assistante sociale du commissariat... Un maillage de soutien et d'entraide déjà bien tissé à Romainville.

Qui contacter ?

En cas d'urgence :

• Police Secours : composez le 17 ou le 112 ou envoyez un SMS au 114

Information/écoute/ orientation :

• CIDFF93 : permanence en présentiel du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. 01 48 36 99 02 / cidf93@orange.fr
• SOS FEMMES 93 : du lundi au vendredi de 10h à 13h et 14h à 17h - 01 48 02 57 16

Le planning familial au CMS :

91, rue Saint-Germain - 01 41 83 17 70
Plus d'infos sur : www.ville-romainville.fr
(Rubrique « Covid-19 & Crise sanitaire » > « Aides et solidarités »)

Jeunes contre le sexisme au collège

En janvier et février 2020, treize élèves de 3^e au collège Gustave-Courbet se sont investi·e·s dans la réalisation d'un clip autour des stéréotypes sexistes au boulot, coaché·e·s par une vidéaste professionnelle. « Dans le cadre du programme "Jeunes contre le sexisme" de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes 93, nous avons réalisé des affiches en 2019 et cette année, les jeunes ont pris plaisir à écrire un scénario, tourner et monter leur propre film » explique Géraldine Cauchois, infirmière scolaire et coordinatrice du projet. Un beau travail de prévention soutenu par l'Éducation nationale, le Centre municipal de santé Louise-Michel et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Film "Sexisme au boulot, on fait le point?" disponible sur www.vimeo.com

Des médiateur·rice·s zéro déchet et espaces publics recruté·e·s

Pour lutter contre les incivilités, la Municipalité souhaite développer la sensibilisation des adultes et des enfants aux bonnes pratiques dans la gestion des ordures ménagères et en premier lieu au tri des déchets. Dans cet objectif, début 2021, l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), en lien avec le service Propreté urbaine de la Ville, emploiera en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), quatre médiateur·rice·s zéro déchet et espaces publics. Ces dernier·ère·s interviendront sur le terrain, en pied d'immeuble et aux abords des bornes de collecte afin d'aider les Romainvillois·es à améliorer la gestion de leurs déchets et seront chargé·e·s de sensibiliser les enfants dans les écoles et les centres sociaux.

Incivilités verbalisées

« Parfois le service Propreté urbaine de la Ville est aussi obligé d'intervenir pour l'enlèvement des déchets tellement les incivilités sont nombreuses alors que cela ne relève pas du tout de sa compétence » déplore Hakim Saidj, Maire-adjoint délégué à la Tranquillité publique, la Prévention, la Propreté et le Lien intergénérationnel. Contre les incivilités, des sanctions sont pourtant prises. « Nous réalisons 60 à 70 verbalisations par mois actuellement et début 2021 deux agent·e·s de surveillance de la voie publique (ASVP) propreté et incivilités seront embauché·e·s » relate Yassine Zaïdi, chef du service de la Police municipale. Rappelons que les dépôts sauvages de déchets ménagers sont passibles d'une amende de 68 euros. Celle-ci peut aller jusqu'à 3 000 euros s'il s'agit d'encombrants.

Halte aux dépôts sauvages dans la commune !

Les rues de la commune sont encore aujourd'hui trop souvent jonchées d'encombrants et de déchets déposés sauvagement. Pour lutter contre cela, la Ville mise sur la sensibilisation des habitant·e·s et sur la verbalisation.

« Nous constatons énormément d'incivilités liées aux ordures ménagères et aux encombrants. Ceux-ci sont trop souvent déposés de manière sauvage en dehors des jours et lieux de collecte. Nous allons mener davantage d'actions pour lutter contre cela, mais il faut bien savoir qu'il en va aussi de la responsabilité de chaque habitant·e. Une campagne de sensibilisation rappelant les bons gestes à adopter pour un cadre de vie plus propre sera lancée en début d'année » explique Hakim Saidj, Maire-adjoint délégué à la Tranquillité publique, la Prévention, la Propreté et le Lien intergénérationnel. Le ramassage des déchets et des encombrants fait pourtant l'objet d'un calendrier et d'une réglementation strictes communiqués régulièrement à toutes et tous.

Une collecte réglementée

Les ordures ménagères doivent être déposées à l'intérieur des

conteneurs à couvercles marron. Et les Romainvillois·es qui bénéficient de la collecte par aspiration pneumatique doivent déposer leurs déchets ménagers dans les bornes marron ou grenat, emballés dans des sacs poubelles de 30 litres maximum. « Nous sommes conscient·e·s des difficultés liées à la collecte pneumatique, aussi nous avons demandé aux services d'Est Ensemble de produire un audit qui devrait nous être remis avant la fin de l'année, afin d'explorer des pistes d'amélioration, ou d'aller vers de nouvelles formes de collecte » rapporte l' élu.

C'est en effet Est Ensemble qui se charge du ramassage des ordures ménagères, des déchets recyclés dans les poubelles jaunes, ainsi que des encombrants (meubles, revêtements de sols, ferrailles...). Ces derniers doivent être déposés sur la voie publique devant votre lieu d'habitation, à partir de 20h la veille de la collecte et impérativement avant 6h le jour de la collecte.



Modalités et calendriers de collecte

■ rendez-vous sur www.geodechets.fr et entrez votre adresse dans la barre de recherche;

■ appelez le numéro gratuit 0 805 055 055 (de 8h30 à 18h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 17h le vendredi);

■ envoyez un mail à renseignements-dechets@est-ensemble.fr

Une semaine écologique pour les écolier·ère·s romainvillois·es

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), la Ville de Romainville a organisé, sur le temps méridien, des animations et des ateliers de sensibilisation à l'attention des élèves de la Ville.



Le vendredi 20 novembre, à l'école Hannah-Arendt, l'association Plante et Planète a animé un atelier consacré au monde végétal.

utiliser les qualités naturelles des plantes et tous les atouts du monde végétal », explique l'animateur.

Stop au gaspi !

Le lundi suivant, à l'école Henri-Barbusse, trois animatrices de l'association Le Sens de l'Humus ont concocté un atelier smoothies à partir de fruits bio. Délicieux, mais délaissés, car un peu trop mûrs ou abimés, pommes, bananes, et poires passent bientôt au mixeur après l'épluchage par les CM2.

« Nous sensibilisons les jeunes à l'arrêt du gaspillage ainsi qu'aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée », résume Giulia, salariée de l'association, pendant la dégustation. Cet atelier est mis en place dans le cadre du programme FoodE, portant sur l'alimentation durable, et financé par l'Union européenne.

Sensibilisation au tri

Le mardi 24 novembre, l'association Les Connexions a mené un quizz interactif et ludique pour une quarantaine d'élèves, du CP au CM1, des écoles Gabriel-Péri et Paul-Vaillant-Couturier. But du jeu ? Deviner le temps nécessaire à la dégradation d'un déchet en le plaçant sur une frise chronologique. Trois mois pour un journal. Quatre mille ans pour une bouteille en verre ! Un atelier prolongé par un rappel aux bons gestes de tri. Un tri que la Ville a mis en place dans la totalité de ses restaurants scolaires.

Créations végétales

En France, la production d'ordures ménagères a doublé en quarante ans. Sur le territoire d'Est Ensemble, le volume moyen de déchets rejeté était de 424 kilos par habitant·e en 2019. Pilotée par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et le Ministère de la Transition écologique, la SERD a pour objectif de réduire cette quantité, néfaste au plan économique, social et environnemental.

À Romainville, « collectivité apprenante » engagée dans un projet de transition écologique, trois ateliers ont été menés en partenariat avec Est Ensemble et trois associations environnementales.

Le vendredi 20 novembre, Shây, animateur de l'association Plante et Planète, a apporté à l'école Hannah-Arendt des feuilles de diverses essences : vigne, sureau, noisetier, etc. Youcef, Ketty, Lili, et Antoine, de grande section de maternelle, ont commencé par les insérer dans un coupon de tissu. Après quelques frappes assénées avec un maillet en caoutchouc, l'empreinte du végétal apparaît, comme par magie, sur l'étoffe. Plongée ensuite dans un bain de sulfate de fer, l'image est fixée, un peu comme pour une photo argentique. « C'est une leçon de choses ; montrer que l'on peut



Vers un projet urbain maîtrisé et co-construit

En décembre, la Municipalité a voté une délibération lui permettant de modifier son projet urbain dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Objectif : maîtriser l'aménagement de la ville et répondre aux attentes des habitant·e·s.

"Nous avons la volonté de mieux maîtriser l'aménagement urbain de la commune en concertation et en toute transparence avec les habitant·e·s. Il faut redonner sa place aux équipements publics, à l'habitat de qualité et favoriser le développement des espaces publics et des trames vertes dans la commune» explique Vincent Pruvost, Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement, des Mobilités et de la Lutte contre les pollutions. Pour cela, la Municipalité a voté une délibération lui permettant d'engager la modification à terme du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). «Nous avons rempli notre part du Contrat de Développement Territorial (CDT) avec 4 300 logements construits depuis 2014 pour 1 800 attendus dans cette période. Ceci nous laisse libres de mieux encadrer

et limiter les projets immobiliers à venir, de les mettre en concurrence de manière transparente et de prendre le temps de sonder les besoins de la population» poursuit l'élu.

Transparence et concertation

Tous les grands projets urbains de la commune seront donc réétudiés et soumis à concertation. Il s'agira de mieux maîtriser l'aménagement des nouvelles centralités qui seront créées avec l'arrivée des nœuds de transports, en particulier place Carnot et dans le quartier des Trois-Communes. Concernant l'aménagement des abords du Tramway T1, la Municipalité entend faire valoir son droit de suspension des projets d'aménagement publics et privés pendant deux ans afin de prendre le temps d'évaluer les besoins des usager·ère·s.

Une réflexion sera aussi conduite à propos du centre-ville avec l'objectif d'en promouvoir son caractère historique, d'y favoriser les circulations douces et d'en préserver l'habitat pavillonnaire. Les projets urbains de la Zac de l'Horloge ainsi que ceux du programme de rénovation urbaine du quartier Youri-Gagarine seront aussi redéfinis et renégociés.

Il s'agira d'en repenser les programmations en accord avec les Romainvillois·es et de réinterroger les droits à construire des promoteurs afin de garantir une meilleure qualité d'habitat et un cadre de vie agréable.

Dans le cadre de sa réflexion sur l'architecture de la démocratie locale, la Municipalité souhaite créer un Conseil citoyen de l'urbanisme consulté dans le cadre de chaque projet d'aménagement et d'élaborer une nouvelle charte des promoteurs.

Les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse : les rythmes scolaires en concertation

Premier chapitre des Assises de l'Enfance et de la Jeunesse, la refonte des rythmes scolaires a fait l'objet d'une grande concertation en cette fin d'année. À venir : des échanges programmés autour des temps périscolaires et de loisirs, un renforcement des dispositifs de soutien scolaire et une meilleure sécurisation des écoles.



enfance, à l'Éducation et aux Affaires scolaires. L'organisation des ateliers de soutien scolaire dans le cadre du Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) sera aussi prochainement revue. Enfin, depuis novembre, treize clubs Coup de pouce* au lieu de onze sont organisés trois fois par semaine à l'attention des CP. Ces expérimentations permettront ensuite de nourrir les échanges autour de l'aide aux devoirs et la réussite scolaire dans le cadre des Assises de l'Enfance et de la Jeunesse.

* Dispositif d'aide à l'apprentissage de la lecture.

En décembre, l'ensemble des parents d'élèves romainvillois·es a reçu un questionnaire lui permettant de se prononcer sur l'évolution des rythmes scolaires pour la rentrée 2020-2021. Cette concertation réussie a été mise en place avec, tout au long du mois de novembre, des groupes de travail réunissant la communauté éducative (représentant·e·s de parents d'élèves, équipes enseignantes, animateur·rice·s, directeur·rice·s d'accueils périscolaires, Atsem, gardien·ne·s d'école, agent·e·s de restauration et d'entretien). Ces groupes de travail ont permis d'établir les axes sur lesquels sonder les parents d'élèves dans ce questionnaire de soixante-douze items : il y était question des rythmes scolaires mais aussi des temps périscolaires et de loisirs, de la restauration scolaire ainsi que de la

parentalité. Réceptionnés mi-décembre, ces questionnaires seront analysés et permettront de constituer un ensemble de propositions sur lesquels les conseils d'école émettront un avis. Le taux de réponse au questionnaire de 71%, soit 2 400 familles, démontre l'intérêt du sujet. L'offre périscolaire et de loisirs pour les 3-11 ans fera pour sa part l'objet d'une seconde phase d'échanges avec les Romainvillois·es en début d'année 2021.

Le soutien scolaire repensé

Concernant le soutien scolaire, trente-deux ateliers-leçons (études surveillées) seront assurés chaque semaine dans les écoles par des enseignant·e·s rémunéré·e·s par la commune. «C'est un service que nous avons nettement développé. Il n'y en avait que cinq par le passé» explique Élodie Girardet, Maire-adjointe à la Petite



Sécurisation des écoles

Depuis début septembre, une réflexion s'est engagée afin de mieux sécuriser les écoles. Cette thématique fera l'objet d'une concertation en 2021 dans le cadre des Assises de l'Enfance et de la Jeunesse. En septembre cependant, la Ville a embauché six agent·e·s de traversée supplémentaires – ce qui porte leur effectif à dix – pour assurer la sécurité piétonne aux heures d'entrée et de sortie des enfants.

L'été et l'automne "apprenants"

Les jeunes Romainvillois-es, âgés de 6 à 17 ans ont pu gratuitement participer aux vacances et colonies "apprenantes" organisées par le Service Action éducative et la Direction de l'Enfance et de l'Éducation pendant les vacances scolaires d'été et d'automne.

Des activités ludiques et éducatives qui sortent du cadre scolaire mais qui permettent de remettre le pied à l'étrier à la rentrée... C'est cela les vacances "apprenantes". À Romainville, les enfants et adolescent-e-s, du primaire au lycée ont pu en bénéficier gratuitement pendant les vacances d'été et d'automne.

En juillet et en août 2020, le Service Action éducative a assuré tous les matins deux heures "apprenantes" pendant les accueils de loisirs destinés aux enfants du primaire et du collège. Ce temps était dédié à la révision des programmes scolaires selon les niveaux mais aussi à des activités de découverte culturelle, en partenariat avec des compagnies ancrées sur le territoire. Opéra Apéro a initié les jeunes au chant lyrique, la Ligue de l'enseignement a animé des séances autour de l'égalité femmes-hommes et ce sont aussi les compagnies locales Acta Fabula et Myosotis qui ont rencontré les enfants.

Colonies apprenantes

« Nous avons reçu environ quatre-vingt-seize jeunes par jour en juillet lors des ces vacances dans les Espaces de proximité et plus de cent-trente en août quand nous avons ouvert ce programme aux enfants qui n'étaient pas encore inscrit-e-s en centre de loisirs » explique Tony Laïdi, Maire-adjoint à l'Épanouissement et à la Réussite de la jeunesse et aux Sports. Quarante-six enfants sont aussi parti-e-s gratuitement en colonie "apprenante" à Tignes et Val-d'Isère pendant une semaine. Cette initiative entièrement financée par la Ville et l'État leur a permis de découvrir les sports de montagne et d'en apprendre un rayon sur cet environnement à préserver.

École ouverte

Cette action a été reconduite pendant les vacances scolaires d'automne par la Direction de l'Enfance et de l'Éducation, en partenariat avec les associations AJIR, Bal'L, Nouveau départ, JARR et

Nouvelle G. Cent-cinquante-quatre enfants de 6 à 16 ans ont pu participer à huit séjours organisés à Capé-Séné, Argueil, Le Voivres et le Haut-du-Tôt. Au programme : sports découvertes et deux heures quotidiennes de renforcement scolaire. Dans le même temps, l'Éducation nationale avait mis en place le dispositif de l'école ouverte pour les élèves en difficulté scolaire : trois heures de renforcement scolaire le matin et une activité de loisir l'après-midi ont été assurées quotidiennement dans les écoles à l'attention de trente-six enfants cet automne et vingt-quatre enfants pendant l'été.

Fort de ce succès, les services de la Ville ont d'ores et déjà prévu de renouveler cette initiative en février, opération qui n'a pas pu être mise en place pendant les vacances d'hiver compte tenu du contexte sanitaire. Ce dispositif permettra de nouveau à de nombreux jeunes de profiter de séjours inoubliables!



Logement social: la Ville oriente, accompagne, mais elle n'attribue pas

Interlocutrice privilégiée des Romainvillois-es concernant leurs démarches pour accéder à un logement social, la Ville n'attribue cependant plus de logements. Explication.

J'ai reçu plus de cent personnes en rendez-vous ces quatre derniers mois concernant des demandes de logement social. Malheureusement je dois leur expliquer que la Ville n'attribue plus elle-même de logements depuis 2018 » explique Samira Aït Bennour, première Maire-adjointe déléguée à l'Égalité territoriale, la Démocratie participative, l'Habitat et la Salubrité publique. Il y a deux ans, la Municipalité a fusionné son instance de gestion locative (Romainville Habitat) avec le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat et a donc dissous sa commission d'attribution de logement. Aussi la Ville conserve bien son contingent de logements sociaux mais elle n'a plus que le pouvoir de sélectionner des dossiers à l'attention des treize bailleurs de la commune. Les commissions de ces derniers sont seules décisionnaires dans l'attribution des logements.

« Par souci d'équité, nous leur présentons les dossiers de manière chronologique avec une priorité accordée aux personnes à mobilité réduite et à certaines familles victimes d'expulsions locatives » précise cependant l'élue.

Service Habitat

La Ville, via son service Habitat, reste néanmoins l'interlocutrice privilégiée des Romainvillois-es pour la constitution de leur dossier. « Nous les communiquons ensuite en préfecture afin qu'un numéro unique régional soit attribué au demandeur ou à la demandeuse et nous faisons ensuite le lien avec les bailleurs sociaux » poursuit l'élue. En 2019, plus de 2000 demandes de logement ont été adressées au service Habitat tandis qu'une vingtaine seulement se sont libérés sur son contingent pour la même période. « Il y a une crise du logement

social mais nous essayons d'aider et d'informer les habitant-e-s avec le plus de transparence possible à ce sujet » termine l'élue. Rappelons enfin que les familles déjà locataires du parc social peuvent s'inscrire sur la plateforme nationale Échanger Habiter qui leur permet d'évoluer avec plus d'autonomie dans leur parcours locatif.

Renseignements :
Service Habitat
 Mairie de Romainville
 Place de la Laïcité
01 49 15 55 72
sec.habitat@ville-romainville.fr
 Du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Plateforme Échanger Habiter :
 www.echangerhabiter.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2020

LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS



DIRECTION GÉNÉRALE

Notes d'information

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation des **compte-rendus des dernières réunions de la « Cellule Covid-19 »** ayant eu lieu les 24 septembre, 2 et 8 octobre 2020.

Le Conseil municipal a pris acte de la note d'information sur **l'impact de la crise sanitaire sur le budget de la Ville en 2020.**

Vœu

■ **Hommage à Samuel Paty.**

À l'unanimité

■ **M. Denis Moreau Sevin, Conseiller municipal a été désigné pour représenter la Ville de Romainville au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris Express en tant que titulaire et Mme Samira Aït Bennour Maire-adjointe, en tant que suppléante.**

26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

■ Le Conseil municipal a validé l'engagement d'un travail de **renforcement des dispositifs de démocratie locale et participative**, et approuvé le **lancement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** pour ce faire.

28 pour, 6 abstentions (Romainville unie)

■ **Adoption d'un règlement intérieur provisoire** afin d'engager un travail de définition d'un dispositif de démocratie locale et participative renouvelé qui alimentera les modalités de fonctionnement du Conseil municipal afin de favoriser son ouverture aux expressions et énergies citoyennes.

À l'unanimité

HANDICAP

■ **Création et désignation de la commission communale pour l'accessibilité avec pour membres :**

M^{me} Coralie Lefebvre, Conseillère municipale

M. Lennie Nicollet, Conseiller municipal

M^{me} Samira Aït Bennour, Maire-adjointe

M. Denis Moreau Sevin, Conseiller municipal

M^{me} Pilar Serra, Maire-adjointe

M^{me} Cécile Philippin, Conseillère municipale

M^{me} Isabelle Michelot, Conseillère municipale.

À l'unanimité

RENOUVELLEMENT URBAIN

■ **Point d'étape du projet de renouvellement urbain du quartier Youri-Gagarine et ouverture d'une nouvelle phase de concertation.**

26 pour, 8 contre (Romainville Unie)

AMÉNAGEMENT

■ **Déclassement du domaine public communal d'une partie de l'îlot « 14B » du projet de renouvellement urbain du quartier Youri-Gagarine afin de permettre à la société BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentiel de réaliser sur cet îlot un projet immobilier de construction d'environ 65 logements en accession à la propriété et d'environ 1320 m² de commerces.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a validé la cession de l'îlot « 14B » du projet de renouvellement urbain du quartier Youri Gagarine.**

À l'unanimité

■ **Classement dans le domaine public de la Ville des parcelles n° S 256 et S 257 pour le prolongement de la rue des Fontaines dans le quartier Youri-Gagarine.**

À l'unanimité

■ **Approbation d'une convention de mise à disposition avec Enedis portant occupation, droit de passage et droit d'accès sur une portion de la parcelle communale J 140 sise chemin des Pothuys.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a approuvé la convention portant constitution d'une servitude au bénéfice de GRDF sur la parcelle T 305 sise 2, avenue Lénine.**

À l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

■ **Le Conseil municipal a validé la mise en place du télétravail pour le personnel communal (stagiaires, titulaires et non titulaires) et la modification du règlement intérieur.**

À l'unanimité

■ **La création d'un poste permanent d'encadrant-e technique animation à temps complet dans le cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ainsi que la modification du tableau des effectifs ont été approuvées par le Conseil municipal.**

26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

■ **Le Conseil municipal a acté l'autorisation de recrutement d'agent-e-s contractuel-le-s pour le remplacement d'agent-e-s momentanément indisponibles.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion à la mission « remplacement » du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) afin de permettre le remplacement temporaire d'agents au sein de la collectivité.**

À l'unanimité

INSERTION

■ **Adhésion de la Ville de Romainville au centre de ressources « clauses sociales » d'Alliance Villes Emploi.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a approuvé la participation de la Ville à une demande de concours du Fonds Social Européen auprès du PLIE communautaire « Ensemble pour l'Emploi » 2020.**

À l'unanimité

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

■ **La composition du Conseil local de sécurité et de Prévention de la Délinquance a été acté par le Conseil municipal**

26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

SOLIDARITÉ

Notes d'information

■ **Le Conseil municipal a pris acte de la note d'information portant sur l'évolution et la présentation des nouveaux coffrets de fin d'année à destination des retraité-e-s.**

■ **Le Conseil municipal a pris acte de la note d'information sur le report des Banquets retraité-e-s.**

CULTURE

■ **Approbation de l'avenant n° 3 à la convention de coopération culturelle et patrimoniale avec le Département de la Seine-Saint-Denis pour permettre à la Ville de solliciter la mission de coopération territoriale du Département en vue de l'obtention d'une subvention 2020.**

À l'unanimité

PETITE ENFANCE

■ **Le Conseil municipal a approuvé la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service unique (PSU) » dans le cadre du fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants, entre la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis et la Ville.**

À l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2020

LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS

DIRECTION GÉNÉRALE

■ **Le Conseil municipal a pris acte de la présentation des comptes-rendus des dernières réunions de la « Cellule Covid-19 » ayant eu lieu les 15, 22, 29 octobre ainsi que les 5, 13, 20 novembre 2020.**

■ **Le Conseil municipal a approuvé l'avenant n° 1 à la convention de groupements de commandes passée entre la Ville, le Centre communal d'action sociale et la Caisse des écoles de Romainville ayant pour objet d'intégrer la Caisse des écoles pour la mutualisation d'achat de livres.**

À l'unanimité

AMÉNAGEMENT

■ **Le Conseil municipal a autorisé le dépôt de déclaration préalable par la RATP pour l'implantation d'un poste de redressement en lien avec le prolongement du tramway T1 sur des parcelles appartenant à la Ville sises boulevard Henri-Barbusse et rue Jean-Jaurès.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a validé le principe de déclassement et désaffectation des parcelles cadastrées par la RATP afin de garantir la délivrance des formalités d'urbanisme qui seront déposées pour l'implantation d'un poste de redressement en lien avec le prolongement tramway T1 et leur cession à la RATP.**

À l'unanimité

URBANISME

■ **Le Conseil municipal a pris acte de la nouvelle orientation politique municipale et du dispositif de concertation à venir portant sur « Un nouvel urbanisme pour un développement maîtrisé » afin d'élaborer un projet de territoire visant à améliorer la qualité de vie des Romainvillois-es.**

À l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

■ **Mise en place du droit à la formation des élu-e-s et décisions des orientations et des crédits ouverts à ce titre.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a validé les règles de fonctionnement du Compte épargne temps (CET).**

À l'unanimité

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

■ **Le Conseil municipal a approuvé l'exonération des droits d'occupation du domaine public pour les terrasses et étalages des commerces**

durant l'année 2020 suite à la crise liée au covid-19 dans l'objectif d'accompagner les commerces de la commune impactés par les conséquences économiques liées à l'épidémie.

À l'unanimité

■ **Mise en place de la liste des dimanches bénéficiant d'une dérogation à la règle du repos dominical des salarié-e-s pour l'année 2021 à savoir les dimanches :**

• 10 janvier 2021: 1^{er} dimanche des soldes d'hiver,

• 27 juin 2021: 1^{er} dimanche des soldes d'été,

• 5 septembre 2021: rentrée scolaire,

• 19 décembre 2021: fêtes de fin d'année,

• 26 décembre 2021: fêtes de fin d'année.

À l'unanimité

JEUNESSE

■ **Le Conseil municipal a acté le renouvellement de l'agrément service civique afin de mettre en place un dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2021.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a validé les Projets d'Actions Éducatives (PAE) 2020 permettant de contribuer à l'enrichissement du parcours scolaire de nombreux collégien-ne-s et lycéen-ne-s Romainvillois-es.**

À l'unanimité

ENFANCE ET JEUNESSE

Note d'information

■ **Le Conseil municipal a pris acte de la note d'information relative à l'organisation des Assises de l'Enfance et de la Jeunesse qui visent à aborder de manière globale les questions touchant les besoins des enfants, des adolescent-e-s et des jeunes adultes afin d'adapter des politiques publiques pour favoriser leur réussite et leur émancipation.**

JEUX OLYMPIQUES

ET PARALYMPIQUES 2024

■ **Le dépôt de candidature de la Ville de Romainville au label « Terre de Jeux 2024 » a été validé par le Conseil municipal.**

À l'unanimité

VIE ASSOCIATIVE

■ **Le Conseil municipal a validé la création d'un fonds de soutien exceptionnel au secteur associatif visant à soutenir les associations du territoire rencontrant des difficultés financières en raison de l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités.**

À l'unanimité

CULTURE

Le Conseil municipal a approuvé le projet de résidence artistique 2021-2022 de la compagnie de l'Immédiat / Camille Boitel en partenariat avec la Ville de Romainville, le Samovar et le Département de la Seine-Saint-Denis.

À l'unanimité

FINANCES

Le Conseil municipal a acté la décision modificative n°1 du budget de la Ville et a intégré les modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement 2020 et 2021 relatifs à cette décision modificative n°1.

27 pour, 8 contre (Romainville Unie)

■ **Le Conseil municipal a approuvé l'autorisation de Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour l'année 2021 avant le vote du budget, dans la limite de 25 % des crédits de la section d'investissement, hors dette, ouverts au budget 2020.**

À l'unanimité

■ **Le Conseil municipal a validé la garantie de la Ville pour un emprunt destiné à financer la réhabilitation de 225 logements situés au 14, boulevard de la Boissière à Romainville sollicitée par Immobilière 3F.**

À l'unanimité

SANTÉ

Approbation d'une convention d'objectifs et de moyens 2020 avec le Conseil départemental concernant l'attribution d'une subvention pour la prévention bucco-dentaire.

À l'unanimité

RENOUVELLEMENT URBAIN

■ **Le Conseil municipal a validé la dénomination de la voie principale du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) Youri-Gagarine reliant l'avenue Lénine à la rue Vassou en « Allée Joséphine-Baker ».**

À l'unanimité

VŒUX

■ **Vœu visant à nommer son prochain établissement scolaire Samuel-Paty**

À l'unanimité

■ **Vœu relatif à la régie publique directe de l'eau**

34 pour, 1 abstention (Romainville Unie)

Groupes constitués au sein du Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Samira Aït Bennour, Salah-Eddine Belattar, Nader Beyk, Marianne Camara, Élodie Casanova, Kévin Cohen, François Dechy, Marc Elfassy, Élodie Girardet, Mathieu Langlois, Julie Lefebvre, Coralie Lefebvre, Yvon Lejeune, Manuel Marques, Lennie Nicollet, Tuyet-Vân Pham, Marie-Christine Poussin, Hakim Saidj

Groupe Communiste, anti capitaliste et citoyens

Sofia Dauvergne, Stéphane Dupré, Tony Laïdi, Brigitte Moranne, Issam Sahili

Groupe des non-encartés "Les Citoyenneurs"

Denis Moreau Sevin, Vincent Pruvost

Groupe France Insoumise de Romainville

Nathalie Gaumondy, Pilar Serra

Pour l'opposition : intergroupe Romainville Unie

Groupe Parti Socialiste

Tassadit Chergou, Daouda Gory, Soraya Jebari, Ali Kissi, Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie

Isabelle Michelot, Stéphane Weisselberg

Groupe La République En Marche

Cécile Philippin

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

[Gagarine] les apprentis-sorciers

Alors que la majorité précédente s'était battue pour obtenir l'inscription de la cité Gagarine dans l'ANRU 2, l'actuelle Municipalité bloque désormais le projet de rénovation urbaine. Cette décision est lourde de conséquences. Pour les locataires, privés d'alternatives crédibles et condamnés à subir pour encore de nombreuses années la dégradation du quartier. Pour les acquéreurs de logements neufs, souvent des primo-accédants issus des classes moyennes qui vont prochainement emménager dans un quartier inachevé. Pour les finances de la ville car les cessions de terrain contribuaient à l'équilibre du budget communal sans parler de la perte probable des subventions de l'ANRU. Si une meilleure information des locataires sur l'état d'avancement du projet était nécessaire, rien ne justifiait cependant sa mise à l'arrêt. L'actuelle majorité invoque un prétendu manque de concertation. Elle a pourtant pris sa décision de manière unilatérale sans en référer aux habitants ni-même au Conseil Citoyen du quartier, instance légitime, dont les demandes d'audience sont restées lettre morte. Elle semble aussi ignorer que le cadre de la concertation a été fixé par l'ANRU et qu'il a été scrupuleusement respecté. Nous contestons ce choix irresponsable, sans prise avec la réalité ni égards pour les locataires à l'image de cette promesse de campagne de conserver les bâtiments B et H, deux bâtiments dont la démolition est pourtant désormais actée ! Après Cachin, Gagarine mérite une rénovation urbaine digne de ce nom.

Groupe Parti Socialiste @Facebook/PS Romainville

Zone 30, l'expérimentation invisible...

Si vous avez arpenté les rues de la ville et si l'absence de décorations de Noël vous en a laissé le loisir, vous avez vu s'étaler sur le bitume « ZONE 30 ». En revanche, il vous aura fallu chercher, puis renoncer à découvrir sur les panneaux accompagnateurs la mention « expérimentation ». Alors certes, la « Zone 30 » était un engagement de la nouvelle majorité et le Conseil Municipal du 22 septembre l'a entérinée. Si nous n'avons évidemment rien contre son principe, nous nous sommes élevés contre le défaut de concertation préalable et avons proposé une période expérimentale. L'actuelle majorité considère visiblement sa campagne électorale comme synonyme d'une concertation grandeur nature sur tous ces éléments programmatiques ! Eu égard au taux d'abstention et pour que la politique se pratique « autrement », nous avions réclamé et obtenu que le passage en « zone 30 » soit considéré comme expérimental pendant un an. Nous avions plaidé et obtenu qu'après le recueil des avis des habitant-e-s, on décide de rendre définitive la mesure. En effet, nous avions rappelé que le rapport de l'ADEME de février 2014 concluait que pour constituer un atout de la transition écologique, le passage à 30 km/h devait être précédé d'une étude d'impact par zonage test. On peut dès lors s'étonner qu'aucune mention du caractère expérimental ne soit faite autour des marquages au sol. Cela interroge sur la volonté de la majorité municipale de rechercher un renouveau de la démocratie participative, car au-delà des revendications idéologiques et des pétitions de principe, respecter la voix des romainvillois-e-s, c'est d'abord accepter de prendre le temps qu'ils s'expriment. Et pour cela un vote tous les six ans ne suffit pas !

Groupe Romainville Écologie

Tenir ensemble

Ce que cette année nous aura apporté de souffrances et d'angoisses, mais aussi de liens humains et de solidarités renouvelées, chacun d'entre nous, à Romainville, a pu le mesurer.

La France est l'un des pays qui aura le mieux protégé ses citoyens des conséquences économiques et sociales de la crise, avec des mesures « quoi qu'il en coûte » qui ne sont pas seulement le mérite d'un gouvernement ou d'une majorité : elles sont le cœur de nos valeurs françaises et la continuité d'une tradition de protection sociale et de santé pour tous, que les discours de division, les votes contre et le complotisme ambiant n'auront pas réussi à empêcher, ni même à freiner.

C'est pourquoi, loin des tristes élans qui auront poussé certains à polémiquer ou à stigmatiser, à chaque étape, jeunes fêtards, vieux à isoler, grands ou petits commerces, lieux de culte ou de culture, État ou élus, je veux saluer nos solidarités et la manière dont nous avons fait face ensemble à Romainville. Je salue les élans de générosité, les liens renforcés entre voisins, la prudence de chacun dans le respect des consignes et des protocoles sanitaires ainsi que le courage et la patience de ceux qui sont concernés par les fermetures et restrictions qui perdurent.

Si la seconde vague épidémique qui nous frappe depuis novembre a entraîné, à ce jour, moitié moins d'hospitalisations que la première en Seine-Saint-Denis, le mérite en revient à chacun d'entre nous.

Restons prudents et que l'année 2021 vous soit plus douce et voit le retour de la convivialité et des projets, en particulier pour nos jeunes.

Groupe La République En Marche

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

Une nouvelle année pour changer ensemble la ville

Les élu·e·s du groupe Citoyen, écologiste et solidaire vous souhaitez de bonnes fêtes, malgré un contexte sanitaire exigeant encore notre vigilance.

La réflexion engagée sur les rythmes scolaires a inauguré les Assises de l'Enfance et de la jeunesse. Cette première étape, d'ampleur, signe la refondation de la politique municipale en faveur de la jeunesse.

Notre groupe se réjouit de la forte participation des parents à l'enquête sur les temps scolaires. Elle permettra, avec les votes exprimés lors des conseils d'école, de repenser les activités extra et périscolaires. Cette seconde phase de concertation avec les acteurs locaux permettra d'élaborer une offre d'activités plus pertinente pour nos enfants, pour plus d'équité territoriale et d'accessibilité sociale.

Transformer la ville et développer les mobilités douces était notre engagement. Au 1^{er} janvier, la transition s'engagera par la limitation à 30 km/h sur les voies communales. Ce changement nous demandera comme automobilistes, cyclistes, piétons... de mieux partager la ville et ses espaces en réduisant la vitesse pour limiter accidents et pollution.

Cette proposition, adoptée à l'unanimité du conseil municipal, prouve l'importance de l'enjeu : se réapproprié l'espace public. Fidèle à notre volonté de dialogue pour l'élaboration partagée des politiques publiques, cette première étape du futur plan de circulation apaisée aura un bilan d'ici à début 2022.

De nouveaux chantiers nous attendent cette année, conformément à nos engagements de campagne. Avec vous, nous continuerons à changer la ville. Nous vous souhaitons une bonne année 2021 !

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Le monde d'après est à construire ! 2021 est déjà là.

Notre vie à toutes et tous a été bouleversée par cette épidémie et par les mesures pour y mettre un terme. Face à un virus dangereux, nous sommes légitimement inquiets, pour nous-mêmes, pour nos proches et pour les conséquences pour notre pays.

La recherche à tout prix de la rentabilité financière a fragilisé notre service public de santé et notre industrie. Elle a plongé dans la précarité, la pauvreté et dégradé la santé de millions de personnes aujourd'hui privées de défenses.

Dès à présent, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour nous protéger. Il doit s'engager à :

- Annuler la dette des hôpitaux et renforcer l'hôpital public par un plan d'embauche massif.
- Créer une Sécurité sociale du XXI^e siècle, avec un remboursement intégral des soins.
- Mettre en place un plan national de reconquête industrielle et de coopération internationale. Cela permettrait la relocalisation des activités qui devient un impératif écologique.

En attendant, la mobilisation solidaire de toute la population est plus que nécessaire.

À Romainville, des associations se sont engagées aux cotés de la municipalité pour construire les solidarités qui nous permettent de surmonter ensemble cette crise. Des centaines d'habitants ont rejoint l'appel du comité de défense de l'hôpital de Montreuil.

Aussi, en ces moments de fêtes, de nécessité d'être ensemble, nous vous adressons nos vœux de bonheur et de santé pour 2021.

Le monde d'après est à construire et ne le sera que par une forte mobilisation citoyenne. Vous saurez compter sur nous.

Groupe Communiste, anti capitaliste et citoyens

Projet de Vie, Projet de Ville

L'ensemble des élu·e·s de cette nouvelle majorité travaille intensément, sur tous les thèmes, sur tous les fronts, pour pacifier notre commune.

Nous savions la tâche ardue. Dans la réalité, la besogne est himalayenne.

Notre objectif est de retrouver la ville apaisée que nous connaissions auparavant tout en rééquilibrant l'offre de service aux habitants. Un "projet de Vie, projet de Ville" est à rédiger.

Toutes les identités de nos quartiers sont nos priorités. Le renouvellement des cités Charles De Gaulle et Gagarine créés de vives douleurs chez les habitants. Le Bas-Pays doit enfin se concrétiser comme une réelle ville à vivre. Les densifications à marche forcée dans les quartiers pavillonnaires doivent être interrompues. Le vieux Romainville doit conserver son patrimoine.

Notre nouvelle majorité s'inscrit sans attendre dans une politique très engagée contre les dérives de la promotion immobilière. De nombreux mois sont nécessaires pour gommer les grues de notre ville. Des permis de construire validés en 2019 produiront des logements en 2023.

Nous voulons plus de qualité et moins de quantité. Nous voulons réduire les agressions immobilières. Construisons notre Ville à Vivre. Travaillons ce qui nous rassemble.

Groupe des non-encartés "Les Citoyenneurs"

L'eau un bien commun à défendre !

À vous et aux vôtres, nous souhaitons une belle et heureuse année 2021.

La pluie tombe naturellement du ciel sur Romainville, arrosant plantes et arbres, remplissant sources et rivières... Pourtant, quand nous ouvrons nos robinets, des gestes simples se transforment en factures.

L'eau a toujours été présente en quantité à Romainville. En témoignent nombre de rues et quartiers (les Mares, les Fontaines). Nous refusons la marchandisation de cette ressource essentielle ! Les traitements, l'entretien des réseaux, les salaires des ingénieurs, égoutiers et autres personnels devraient être payés collectivement, et non pas individuellement.

Nous souhaitons une distribution solidaire, la gratuité des premiers m³, seule la consommation supplémentaire étant facturée. Nous refusons que des sociétés comme VEOLIA, délégataires de service public, puissent augmenter leurs tarifs de façon discrétionnaire, couper l'eau des plus précaires, alors même que l'état déplorait de leurs réseaux occasionne des surcoûts récurrents.

C'est pourquoi notre groupe se félicite d'avoir apporté son concours au vœu de sortie du SEDIF, adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal en novembre dernier.

Le SEDIF, censé nous protéger de tels écueils, a failli dans sa tâche. Sortir du SEDIF, créer une véritable Régie Publique de l'eau, c'est se donner les moyens d'assurer la production et la distribution d'un bien commun essentiel dans toutes les villes d'Est Ensemble.

Premier pas vers la société solidaire que nous nous efforçons de construire.

Groupe France Insoumise de Romainville

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance
Éducation
Affaires scolaires



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneuriat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



Marianne CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



Coralie LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



Lennie NICOLLET
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHLI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



Denis MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Economie en transition
Mobilités durables



Marie-Christine POUSSIN
Conseillère municipale
Écologie urbaine



Julie LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble - Développement économique, Emploi et Insertion



Salah-Eddine BELATTAR
Conseiller municipal
Débat budgétaire
Pilote financier



Élodie CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



Manuel MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



Kevin COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition : Romainville Unie



Cécile PHILIPPIN
Conseillère municipale
Présidente de la Commission des finances
La République en Marche



Daouda GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Soraya JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Bruno LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Tassadit CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Stéphane WEISSELBERG
Conseiller municipal
Romainville Écologie



Isabelle MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



Ali KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste

JOYEUSES

FÊTES



© freepik

DE FIN D'ANNÉE